

~ Communiqué de Presse ~

I.R.D. NORD PAS-DE-CALAIS

A Lille, le 24 mars 2006

Dans le cadre de sa stratégie de développement, le conseil d'administration de l'I.R.D. NORD PAS-DE-CALAIS qui s'est réuni ce jour a accepté le principe d'une opération d'apports, à son profit, par un ou plusieurs apporteurs, de divers actifs et activités à vocation régionale.

Cette opération d'apports, si elle est confirmée, sera rémunérée au moyen d'une augmentation de capital qui sera soumise à l'approbation des actionnaires lors de la prochaine assemblée générale de la société devant se prononcer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2005. Cette opération sera décrite dans le Document d'information usuel en la circonstance, conformément à la réglementation de l'Autorité des Marchés Financiers.

En fonction des caractéristiques de l'apport, elle pourrait, le cas échéant, faire l'objet d'une demande, à l'Autorité des Marchés Financiers, de dérogation à l'obligation de déposer une offre publique d'achat.